

Plateforme électronique – publication : 3 mai 2024

MUNICIPALITE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire formulée par :

- Requéran et architecte : Maurer Victor, Savièse
Propriétaires : Maurer Victor et Maurer Bruno, Savièse
Type de réalisation : Création d'un appartement dans un bâtiment existant
Situation : parcelle no 399, plan no 5, au lieu-dit « Dzur », coordonnées 593'825/124'613
Zone : Mayen de la Zour
- Requéran et architecte : Lathion Jean Marc, Savièse
Propriétaires : Lathion Véronique et Jean Marc, Savièse
Type de réalisation : Construction d'un couvert à voitures
Situation : parcelle no 7180, plan no 37, au lieu-dit « Tsampillon », coordonnées 591'629/121'948
Zone : Résidentielle R30
- Requéran et propriétaire : Bernardoni Daniel, Honolulu (USA)
Architecte : Courtine et Héritier SA, Savièse
Type de réalisation : Pose d'une PAC extérieure
Situation : parcelle no 2275, plan no 6, au lieu-dit « Les Rochés », coordonnées 593'911/123'828
Zone : Touristique
- Requéran : Latico Sàrl, Sion
Propriétaire : Voir liste figurant au dossier
Architecte : Latico Sàrl, Sion
Type de réalisation : Rénovation d'une maison d'habitation
Situation : parcelle no 5756, plan no 36, au lieu-dit « Granois », coordonnées 592'030/121'810
Zone : Villages
- Requéran : Pana Immob CBS, Sion
Propriétaires : Solioz Sabrina et Marc, Savièse
Architecte : Incar SA, Murten
Type de réalisation : Construction d'un spa
Situation : parcelle no 9195, plan no 51, au lieu-dit « Cretta di Rayes », coordonnées 592'714/120'814
Zone : Sensible
- Requéran et architectes : Wieczorek Karolina et Kämpf Philippe, Savièse
Propriétaire : Voir liste figurant au dossier
Type de réalisation : Pose d'une séparation de terrasse
Situation : parcelle no 9139, plan no 51, au lieu-dit « Cretta di Rayes », coordonnées 592'608/120'971
Zone : Villages

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 3 mai 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE